

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 avril 2009

L'an deux mil neuf, le 29 avril, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-CHALAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Jacques MENUT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **23**

Date de convocation du Conseil municipal : **21 avril 2009**

MAIRES DÉLÉGUÉS :

St Michel l'Ecluse et Léparon : Mr Jean-Pierre ARNAUDINAUD

St Michel de Rivière : Mr Jean-Claude POINTET

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS :

La Roche-Chalais : BONNET J.C., VIAUD A., DELAVIE J., de GILBERT F., ESPAGNET E., DALY M., OUARY F., NEIGE P., DUMON I., SHARPE S.

Saint-Michel-l'Ecluse-et-Léparon : GRANGE A., BONNEAU G., TALON J.P., VOINEAU R.

Saint-Michel-de-Rivière : GOBIN J., MAILLETAS A., DUVAL J., DUBET G.

Absents excusés : BENOIT-BARNE qui donne procuration à BONNET J.C
PEYRONT M. qui donne procuration à GOBIN J.

MEMBRES CONSULTATIFS PRÉSENTS : ATES D., BEAUVAIS J.D., BERTEAU J., DUVAL S., FAUVEL M.C., GAUTRIAS J., GERON N., MASSE R., MOYEN D., PEILLET F., VILLENEUVE S., VILMIN J..

MEMBRES CONSULTATIFS EXCUSES : MOULINIER A., GOUZILH H., CROUIGNEAU L.,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Joel GOBIN

Le compte rendu de la séance du 26 mars 2009 a été adopté à l'unanimité.

1°) APPROBATION DE LA REVISION SIMPLIFIEE N°1 DU POS

Le maire informe les élus que l'enquête publique de révision simplifiée n° 1 du POS a été réalisée et n'a fait l'objet d'aucune observation et qu'il convient donc d'approuver le dossier.
Vote à l'unanimité.

2°) BIBLIOTHEQUE

A la demande de l'agent de la bibliothèque, il est décidé d'appliquer la gratuité de la bibliothèque aux personnes âgées de plus de 65 ans.
Vote à l'unanimité.

3°) RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES : TRAVAUX DE BOIS GENTIL

La Commission d'appel d'Offres réunie le 14 avril dernier propose de retenir l'entreprise LPF TP domiciliée à BORDEAUX pour les travaux de réfection des réseaux assainissement, AEP et EP au lotissement de Bois Gentil.

Le montant du marché s'élève donc à 669 190 € HT.

Vote à l'unanimité

4°) ACHAT D'UNE BALAYEUSE

Une commission a été chargée d'étudier les offres pour l'acquisition d'une balayeuse le mardi 21 avril dernier. Le choix s'est porté sur la proposition suivante :
Balayeuse LABOR-HAKO pour un montant TTC de 89 520,60 Euros.
Vote : 2 abstentions – 21 Pour.

5°) SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUX ASSOCIATIONS ET/OU ORGANISMES

Une commission a étudié toutes les demandes de subventions transmises par les associations communales. Cette commission a écarté les associations dont les dossiers n'étaient pas complets en vue de les relancer ultérieurement.
Ainsi le montant total des subventions accordées lors de cette séance s'élève à 35 470 Euros, les participations varient de 0,38 €/habitant à 0,85 Euros. La participation au Syndicat Intercommunal scolaire de Ribérac s'élève à 5 116,08 €.
Une participation de 25 Euros par élève sera versée aux établissements scolaires qui en feront la demande pour les classes verte, de neige, de mer ou les voyages éducatifs.
Vote à l'unanimité.

6°) REMBOURSEMENT DE FRAIS A UN ELU

L'élue responsable du site internet de la commune a dû régler le renouvellement de l'adhésion avec sa carte bancaire personnelle – seul moyen de paiement autorisé.
La somme s'élève à 77,13 Euros et qu'il convient donc de rembourser.
Vote à l'unanimité.

7°) LOCATION D'UNE SALLE DU CLSH

Une demande a été reçue à la mairie pour louer une salle communale en vue d'accueillir des élèves qui suivraient des leçons d'anglais.
L'occupation serait limitée de 16 h 45 à 17 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi durant l'année scolaire.
Le maire propose un « loyer » de 2 euros par séance. Une convention en stipulera les conditions administratives et financières.
Le maire est autorisé à signer cette convention.
Vote à l'unanimité.

8°) ACHAT D'UN TRACTEUR ET D'UNE TONDEUSE A SMR

Le maire délégué informe les conseillers de la nécessité d'acheter un tracteur et une tondeuse.
Après consultation, il propose l'achat, en occasion, d'un tracteur au prix de 9 568 Euros TTC et d'une tondeuse au prix de 1 800 Euros TTC.
Accord à l'unanimité

9°) ASSAINISSEMENT COLLECTIF A SMR

Les travaux seront réceptionnés le 6 mai prochain. Le maire délégué demande s'il n'est pas possible d'envisager de mettre en délégation la gestion des nouveaux équipements.
Après discussion, cette solution reste la meilleure et il sera donc rédigé une convention ou un avenant au contrat avec la société fermière (SEREX) qui gère actuellement les réseaux AEP et stations d'épuration sur la commune.
Une délibération de principe est prise et le maire est autorisé à signer le contrat.
Vote à l'unanimité.

10°) LOYER DES ANCIENNES ECOLES DE SMR

Le maire propose de revaloriser le loyer du logement des anciennes écoles de SAINT MICHEL DE RIVIERE suite aux travaux de rénovation qui ont été effectués.

Il demande de passer ce loyer de 406,86 € à 440 €.

Vote à l'unanimité.

11°) AMENAGEMENT FONCIER A SML

La Commission communale d'aménagement foncier se réunira le 12 mai. Le maire délégué précise que la procédure continue malgré une pétition qui circule et indique que le choix de réaliser cet aménagement foncier sera proposé à la fin des études.

12°) SALLES DES FETES DE SML

Des travaux de peinture, d'électricité et de sécurité incendie doivent être effectués. Les devis sont en cours.

QUESTIONS AJOUTEES A L'ORDRE DU JOUR APRES ACCEPTATION DE L'ASSEMBLEE

AMISSON EN NON VALEUR :

Deux titres de recettes doivent être annulés. Ils correspondent à des factures de garderie périscolaire pour un montant d'une part de 108,90 € et d'autre part de 68,00 €.

Vote à l'unanimité.

MODIFICATION MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DE BOIS GENTIL

Sans modifier les conditions économiques du marché signé le 30 décembre dernier, il convient de substituer une page de l'acte d'engagement.

Vote à l'unanimité.

TARIF DE LOCATION D'UNE CARAVANE A TITRE EXCEPTIONNEL

Un employé d'une entreprise locale vient s'installer durant trois mois sur la commune et souhaite louer une caravane sur le camping municipal.

Le maire propose un loyer de 60 €/semaine.

Vote à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

SML : le maire délégué demande s'il est possible d'acheter des livres destinés aux agents municipaux qui sont affectés aux espaces verts.

SML : le maire délégué informe les conseillers que LA POSTE a téléphoné pour indiquer qu'elle ne prendra plus les sacoches des courriers. Il attend cependant un courrier officiel pour intervenir, le cas échéant.

LRC : le maire informe les élus qu'une réunion pour le jumelage se déroulera le 18 mai prochain, en vue de créer un comité de jumelage. La ville retenue est MELBOURN dans le comté de Cambridge.

LRC : Le maire informe que le Conseil Général de la Dordogne a octroyé une subvention de 59 401 € pour les travaux de la Place de l'Etoile. Il indique qu'il fera un courrier de remerciements.

LRC : Le maire indique que la préfète de la Dordogne est venue à la maison de retraite, il y était invité au titre de Président du Conseil d'Administration et non au titre de maire.

Il précise que les travaux devraient démarrer début juillet. La 1^{ère} pierre serait posée à la fin de l'été.

La séance est levée 22 h 50.

ORTHOPHONISTE

Sur rendez-vous

PAIN-CHAMMING'S

Marie-Hélène

24 avenue du stade

24490 La Roche Chalais

05 53 90 39 47

pain-chammings24@orange.fr